



LIGUE DU FOOTBALL
AMATEUR

BUREAU EXECUTIF DE LA LIGUE DU FOOTBALL AMATEUR PROCES-VERBAL

Réunion du :	Jeudi 4 décembre 2025
Présidence :	M. Claude DELFORGE
Présents :	MM. Alexandre GOUGNARD – Pierric BERNARD HERVE - Guy GLARIA – Philippe LE YONDRE – Antonio TEIXEIRA – Philippe GALLE (Visio) – Jean-Jacques GAZEAU – Antoine EMMANUELLI – Yann LEROY Mmes Aline RIERA – Pauline BLONDEAU (Visio)
Participants :	MM. Sylvain GRIMAULT – Mikaël JEFFROY – Mathieu CHAMIOT – Maël RIOU (DFAT) – Patrick PION (DTN) – Christophe DROUVROY – Pierre NESPOUX (DCN)

1. Approbations de procès-verbaux

Le Bureau Exécutif approuve le procès-verbal suivant :

- Réunion du Bureau Exécutif du jeudi 13 novembre 2025.

2. Vie fédérale - communications

A. Comptes-rendus de commissions

Le Bureau Exécutif prend connaissance et valide les comptes-rendus de commissions suivants :

- Commission fédérale du FAFA Equipement & Transport : réunion du 03 décembre 2025
- Commission fédérale de Structuration des clubs : réunion du 27 novembre 2025
- Commission fédérale du Foot santé / Foot loisir : réunion du 01 décembre 2025

B. Situation RH de la Direction du Football Amateur et des Territoires

Le Bureau Exécutif prend connaissance de la nomination de Nicolas POTTIER au poste de Chef de projets Ingénierie des dispositifs d'aide au football féminin.

C. Vie des collègues statutaires

Le Bureau Exécutif prend connaissance des comptes-rendus des dernières réunions organisées au sein des collègues.

D. Calendrier statutaire de la LFA : second semestre 2025-2026

Le Bureau Exécutif valide le calendrier statutaire pour la période allant de janvier à juin 2026. Ainsi, le Bureau Exécutif se réunira :

- Le mercredi 21 janvier ;



LIGUE DU FOOTBALL AMATEUR

- Le jeudi 12 février ;
- Le jeudi 12 mars ;
- Le jeudi 9 avril ;
- Le jeudi 7 mai ;
- Le jeudi 11 juin.

Également :

- La tournée des territoires commencera la semaine du 28 janvier et se clôturera la semaine du 23 mars. Les Ligues et Districts seront sollicités pour organiser ces temps d'échanges ;
- La réunion plénière du Conseil consultatif des Clubs Amateurs aura lieu le mercredi 18 février ;
- La réunion commune des collèges aura lieu le 7 ou le 8 mai. Une consultation auprès des parties prenantes va être menée avant la fin de l'année 2025 pour définir le créneau le plus adapté.

3. Accompagnement des territoires

A. FAFA Instances – Dossiers à valider

Le Bureau Exécutif valide la demande de subvention suivante :

- District de Seine et Marne de Football : dossier n°8003251001 projet d'Acquisition d'un/de véhicule(s) de transport - D/L - non VW, coût subventionnable de 31 823 €, aide allouée à hauteur de 12 700 €.

La notification officielle sera adressée au porteur de projet.

4. Football éducatif

A. Groupe de travail « Encadrement des équipes de jeunes »

Le Bureau Exécutif prend connaissance des travaux du groupe de travail « Encadrement des équipes de jeunes » et valide le principe de la mise en place de l'identification obligatoire, dès la saison 2026 – 2027, pour les « Responsables techniques jeunes » et les « Responsables école de football ». Le Bureau Exécutif met en avant qu'il est dans l'attente des modalités de cette mise en œuvre, éléments qui seront discutés lors de la prochaine réunion du groupe de travail.

B. Commission fédérale du football éducatif

Le Bureau exécutif prend connaissance des travaux de la commission fédérale du football éducatif et valide l'orientation prise par celle-ci en quatre thématiques, soit les projets d'organisation, de rénovation, d'orientation et d'innovation du football des jeunes.

5. Informatique et Numérique

A. Programme COMET et tournées des Ligues et Districts

Le Bureau Exécutif a pris connaissance d'un point d'étape sur le programme COMET, une démarche de co-construction avec les ligues et districts sur les modules Désignations et Compétitions, menée conjointement par la Direction du Football Amateur et des Territoires et la Direction des Systèmes d'Informations, ainsi que sur la tournée des Ligues et Districts afin de rencontrer et d'échanger avec les utilisateurs de ces applications.



LIGUE DU FOOTBALL AMATEUR

B. Opération Tablettes

Dans le cadre de l'Opération Tablettes de la FFF, le Bureau Exécutif prend connaissance du détail de cette opération et valide :

- Le montant du bon de réduction à 50€ par tablette et dans la limite de cinq tablettes par club (en fonction des critères d'éligibilités), soit 250 € maximum par club ;
- Les critères d'éligibilités, permettant de définir un nombre maximum de tablettes par club, en fonction du nombre d'équipes engagées ;
- Le volume de 8 000 tablettes dédiées à cette opération ;
- La date de lancement de l'opération, au 26 janvier 2026 ainsi que sa durée, de deux mois, ayant pour date de fin le 29 mars 2026.

En complément, le Bureau Exécutif souhaite que, dans le cas où les ligues et/ou les districts s'associeraient à la prise en charge d'une partie de l'achat de tablettes par leurs clubs, cette subvention devrait être directement versée sur le compte club des clubs concernés par les ligues et/ou les districts. Cet effort collectif associé à l'effort fédéral permettrait aux clubs d'avoir un reste à charge le plus bas possible, cela en fonction des possibilités des ligues et districts respectifs.

6. Compétitions nationales

Le Bureau Exécutif valide les candidatures suivantes pour les Phases Finales Jeunes et Futsal 2025/2026 :

- Finales Coupe Nationale U18 Futsal et Coupe Nationale Futsal, samedi 16 mai 2026 : Candidature du District des Deux-Sèvres : Salle l'Acclameur à Niort
- Finales Championnats Nationaux U17 et U19, week-end du 13/14 juin 2026 : Candidature du District de l'Aisne : Stade Paul Debrésie à Saint-Quentin ;
- Finales Coupe Nationale Féminine Futsal et Championnat de France D1 Futsal, samedi 20 juin 2026 : Candidature du District de la Marne : Salle René Tys à Reims

Par ailleurs, le Bureau Exécutif précise que ces candidatures sont validées sous réserve des visites d'organisation et pour la Phase Finale de la Coupe Nationale Futsal, sous réserve du devis définitif de location de la salle.

7. Agenda statutaire

- Vendredi 12 décembre 2025 : Comité Exécutif de la FFF, au siège de la FFF ;
- Samedi 13 décembre 2025 : Assemblée Fédérale, à Paris.
- Jeudi 15 janvier 2026 : Comité Exécutif de la FFF, au siège de la FFF ;
- Jeudi 22 janvier 2026 : Bureau Exécutif de la LFA, au siège de la FFF.

*Le présent procès-verbal sera validé par le Comité Exécutif de la FFF,
lors de sa prochaine réunion*
